

Re: Recours № 21055716

AG

AUBER Guillaume

guillaume.auber@cnda.juradm.fr

19 ноя в 16:23

Вам и ещё 1

:

bormentalsv@yandex.com

Сс:

CC

Contact CNDA

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

Monsieur,

Vous formulez une demande tendant au retrait d'une information fournie par la Cour nationale du droit d'asile à l'autorité préfectorale et à l'engagement de poursuite contre l'auteur de cette information.

En premier lieu, votre opposition, qui ne porte pas sur une des décisions que la Cour aurait à connaître, et qui, en tout état de cause, ne respecte pas les formes prévues par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers pour la saisir, ne peut dès lors pas être accueillie.

En second lieu, et quoi qu'il en soit, l'information donnée par la Cour, qui n'est que la traduction de l'état du droit français actuel, n'a saurait être considérée comme portant grief et ne peut, dès lors, être utilement contestée.

En troisième lieu, les actes des agents pris dans le cours normal de leurs services ne sauraient engager, dans ces conditions, leur responsabilité individuelle.

En dernier lieu, si vous estimez que le refus de délivrance d'un document par l'autorité préfectorale est juridiquement non fondé, il vous appartient de déférer ce refus auprès du juge apte à en connaître la contestation, dans les formes et délais prévues par la loi.

Il ne nous est donc pas possible, compte tenu de ce qui précède, de donner suite à votre demande.

Cordialement,

Guillaume AUBER

Chef du service de
l'accueil des parties et des
avocats

Cour nationale du droit d'asile

35 rue Cuvier
93100 Montreuil

▼ Входящие ● 508/11048

- Archive
- Notes
- Архив
- Отправленные
- Удалённые Очистить
- Спам Очистить
- ▼ Черновики
- Шаблоны
- + Создать папку
- 1 ● 99+
- Кураре-медицина
- Бизнес. Президенту,
- + Создать метку
- Реклама Отключить



← Ответить ←← Ответить всем → Переслать 🗑 Удалить 🚫 Это спам! 📧 Не прочитано ⋮

Re: Recours № 21055716

← пред. след.



AUBER Guillaume guillaume.auber@cnda.juradm.fr

19 ноя в 16:23

Вам и ещё 1: bormentalsv@yandex.com Сс: Contact CNDA

Язык письма — французский. Перевести на русский?



Письма на тему

Сергей Зяблицев 19 н
Monsieur AUBER Guillaume .

AUBER Guillaume 19 н
Monsieur, Vous formulez une.

Сергей Зяблицев 17 н
A la Présidente de la CNDA J.

Вложения

Ссылки

Письма от AUBER Guillaume

Monsieur,

Vous formulez une demande tendant au retrait d'une information fournie par la Cour nationale du droit d'asile à l'autorité préfectorale et à l'engagement de poursuite contre l'auteur de cette information.

En premier lieu, votre opposition, qui ne porte pas sur une des décisions que la Cour aurait à connaître, et qui, en tout état de cause, ne respecte pas les formes prévues par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers pour la saisir, ne peut dès lors pas être accueillie.

En second lieu, et quoi qu'il en soit, l'information donnée par la Cour, qui n'est que la traduction de l'état du droit français actuel, n'a saurait être considérée comme portant grief et ne peut, dès lors, être utilement contestée.

En troisième lieu, les actes des agents pris dans le cours normal de leurs services ne sauraient engager, dans ces conditions, leur responsabilité individuelle.

En dernier lieu, si vous estimez que le refus de délivrance d'un document par l'autorité préfectorale est